

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Lausanne démocratise la production locale d'électricité en encourageant les centrales solaires participatives
Initiant-e(-s) : Vincent VOUILLAMOZ et consorts

Notre initiative vise à faire de la Ville de Lausanne une championne de la transition énergétique ainsi qu'un exemple en matière de durabilité, en favorisant la production locale d'électricité sur un modèle d'économie circulaire.

Majoritairement locataires, nombre de Lausannoises et Lausannois souhaitent participer à la transition énergétique de leur ville sans avoir la possibilité concrète d'investir directement dans les énergies renouvelables locales. Pourtant Lausanne comprend un grand nombre de toitures favorablement exposées au rayonnement solaire, potentiel que nous proposons d'exploiter en favorisant activement l'installation de centrales solaires participatives.

Avec ce postulat, nous offrons aux clientes et clients des Services industriels de Lausanne (SiL) l'opportunité d'agir concrètement pour la transition énergétique en investissant dans une installation solaire collective de façon à développer la production locale d'électricité et d'en bénéficier directement. En fonction de ses moyens et de ses objectifs, chaque personne cliente des SiL pourrait acquérir une part d'une centrale solaire participative raccordée au réseau de distribution des SiL et devenir ainsi productrice d'énergie renouvelable locale, contribuant activement à l'approvisionnement durable en électricité de la ville. En contrepartie, sa facture d'électricité diminuerait proportionnellement à l'énergie produite grâce à son investissement.

Dans l'esprit du postulat, la réalisation de centrales solaires participatives resterait à la charge de la société civile, par exemple sous forme de coopératives ou d'associations sans but lucratif. Le rôle de la Ville de Lausanne, par le biais des SiL, consisterait, d'une part, à mettre à disposition son réseau de distribution, et d'autre part, à valoriser la production locale en restituant sur le décompte d'électricité de ses clients l'énergie produite par les centrales dont ils détiennent une part.

Plutôt que de s'appuyer sur un rendement financier ou des coûts de rachats fluctuants, le postulat propose d'échanger des électrons produits localement contre des électrons consommés tout aussi localement. L'électricité générée par une centrale participative raccordée au réseau serait reprise par les SiL, tel que prévu dans la législation. En contrepartie, les SiL restitueraient cette énergie aux personnes ayant investi une part dans la centrale en créditant les kWh produits sur leurs décomptes d'électricité. Existant sur d'autres réseaux, ce dispositif offre par exemple 110 kWh/an pendant 20 ans, moyennant un investissement de 350.- (Sunraising, Berne) ou 80 kWh/an pendant 20 ans pour un investissement de 250.- (solarzüri, Zurich). La rémunération de la production excédentaire devrait permettre de couvrir les frais de maintenance de la centrale, et de planifier de nouvelles centrales solaires dans la perspective d'un cercle vertueux.

Conseil communal de Lausanne

Le postulat considère que l'utilisation du réseau des SiL resterait rémunérée, idéalement à des conditions préférentielles. Les personnes intéressées ne pourraient participer qu'à la condition d'être également clientes des SiL. La résiliation de leur contrat d'approvisionnement imposerait également la restitution de leur participation dans une centrale solaire.

En complément, la Ville de Lausanne pourrait favoriser l'installation de centrales solaires participatives avec les mesures optionnelles telles que :

- Mise à disposition d'ouvrages et toitures dont elle est propriétaire.
 - Accompagnement de la constitution de centrales solaires participatives.
 - Garantie d'un tarif de rachat de l'électricité stable à long terme.
 - Promotion des communautés d'autoconsommation (CA).
 - Intégration de centrales solaires dans ses projets de construction.
-

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

démocratiser la production locale d'électricité en mettant le réseau électrique et le service commercial des SiL à disposition de centrales solaires participatives sans but lucratif.

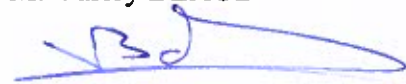
Lausanne, le 28 janvier 2022
VOUILLAMOZ

M. Vincent



Signataire(s) :

M. Valéry BEAUD



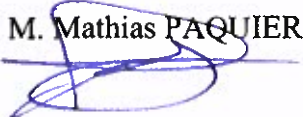
Mme Alice DE BENOIT



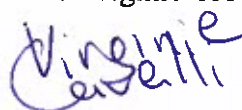
M. Henri KLUNGE



M. Mathias PAQUIER

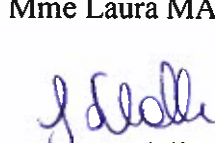


Mme Virginie CAVALLI



Mme Charlotte DE LA BAUME

Mme Laura MANZONI



Mme Graziella SCHALLER

Conseil communal de Lausanne

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*